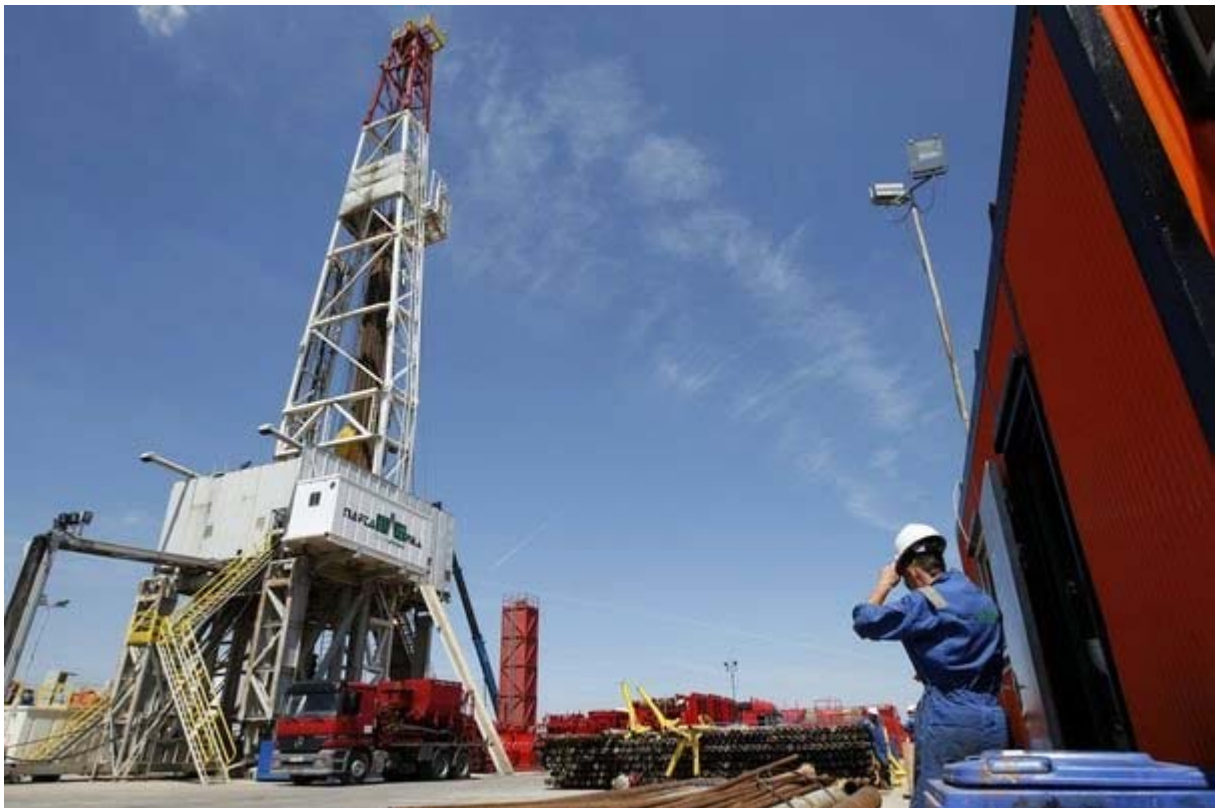


Comment le gaz de schiste a fait pschiit

Par Catherine Mollicone

En quelques mois, le gouvernement, confronté à la grogne des écologistes, a retourné sa veste sur le gaz de schiste. Retour sur ce débat qui a animé le début de l'année.



Un site d'exploration de gaz de schiste à Kozielnice, en Pologne.
REUTERS/Kacper Pempel

Décembre 2010. Les écologistes lancent le débat sur le gaz de schiste

En mars 2010, le gouvernement - Jean-Louis Borloo était alors ministre de l'Écologie - octroie trois permis de prospection à Total et à l'américain Schuepbach. Ces autorisations concernent les départements de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Drôme. José Bové et Corinne Lepage alertent sur les dangers pour l'environnement de l'exploitation du gaz de schiste. Emprisonné à plus de 1000 mètres de profondeur dans les roches schisteuses, son extraction nécessite de nombreux forages. Et les procédés de fracturation de la roche gaspillent de grandes quantités d'eau à haute pression. De plus, les masses de produits chimiques utilisées pour leur extraction risquent de contaminer les nappes phréatiques. Ils réclament un moratoire sur la prospection en France et en Europe.

Janvier 2011. Levée de boucliers en régions

En Rhône-Alpes, Jean-Jacques Queyranne, président de région PS, demande l'annulation du décret autorisant la prospection, entre Valence Sud et Montpellier. Même son de cloche en région Midi-Pyrénées, où le président PS, Martin Malvy, veut l'annulation du permis accordé pour la commune de Nant, en Aveyron et la suppression du dossier à l'étude dans le Lot. Dans le Sud-Ardèche et la Drôme, des centaines d'habitants manifestent leur inquiétude. José Bové se mobilise pour le plateau du Larzac visé par le permis de Nant. Il exige un gel de l'exploration, et refuse de se "laisser endormir" par la ministre de l'Écologie qui assure depuis des semaines que la France "n'exploitera pas le gaz de schistes avec des techniques sales.

2 février 2011. Face à la polémique, le gouvernement temporise

Devant la bronca des écologistes et des élus, le gouvernement suspend les travaux de prospection de gaz de schiste au moins jusqu'à l'été. La ministre de l'Écologie, lance une mission d'information qui doit remettre un rapport d'étape au début du mois d'avril. Interpellée sur les dangers de cette éventuelle exploitation, elle martèle qu'il est "hors de question d'utiliser des techniques qui ont une incidence désastreuse pour l'environnement ". Mais l'exécutif ne semble pas disposer d'une marge de manoeuvre suffisante pour annuler les travaux d'exploration d'huile de schiste prévus dès mars dans le Bassin parisien et contestés par la majorité de gauche du conseil régional d'Ile-de-France.

5 février 2011. Le vent de fronde redouble d'ampleur

Au lendemain d'un rassemblement de protestation qui a réunit, sur le plateau du Larzac, des centaines de manifestants, des élus, et des écologistes de renom, le mouvement d'opposition à l'exploitation du gaz de schiste commence à dépasser les frontières des seules régions concernées par les permis d'explorer.

10 février 2011. Les industriels dos au mur

Nathalie Kosciusko-Morizet somme les groupes engagés dans l'exploration de gaz et d'huile de schiste d'apporter la preuve qu'ils ne reproduiront pas les pratiques extractives américaines dangereuses pour l'environnement.

3 mars 2011. L'opposition passe à l'échelon national

Le 26 février, une manifestation d'ampleur nationale rassemble plus de 10 000 opposants au gaz de schiste (20 000 selon les organisateurs) en Ardèche. Le défilé, organisé par le spéléologue Guillaume Vermorel, et rejoint par José Bové, a scandé les slogans "No gazaran" et "Stop au gaz de schiste". Le 6 mars, devant l'imminence du premier forage d'huile de schiste, prévu après le 15 avril, en Seine-et-Marne à Doue, entre 1500 et 2000 personnes manifestent. Après l'Association des régions de France, les Parcs naturels régionaux, ce sont 80 parlementaires de tous bords qui rejoignent le mouvement de contestation. Sous la houlette de Pierre Morel-à-L'Huissier (UMP, Lozère) et de Pascal Terrasse (PS, Ardèche), ils signent une motion pour "que l'Etat fasse marche arrière et stoppe toutes les initiatives prises au nom notamment du principe de précaution qui a valeur constitutionnelle".

11 mars 2011. Le Premier ministre prend en compte l'inquiétude de l'opinion

Invoquant le principe de précaution, François Fillon demande à ses trois ministres Nathalie Kosciusko-Morizet (Ecologie), Claude Guéant (Intérieur) et Christine Lagarde (Economie) de veiller à ce qu'aucune opération de forage de gaz et huiles de schiste ne soit réalisée d'ici la remise de rapports début juin sur leur impact environnemental

5 avril 2011. Des propositions de lois comme s'il en pleuvait

La contestation ne faiblit pas. C'est d'abord Hubert Falco, sénateur-maire UMP de Toulon, qui exprime sa "ferme opposition" à l'extraction de gaz de schiste dans le Var. Puis le groupe socialiste au Sénat qui dépose une proposition de loi pour son interdiction sur le territoire national. Et encore, Nathalie Kosciusko-Morizet qui projette de déposer un projet de loi afin que toute exploration du sous-sol soit désormais précédée d'une "consultation du public". Les députés socialistes déposent eux aussi un texte, ainsi que le député UMP Christian Jacob. Et, plus surprenant, Jean-Louis Borloo propose à son tour une loi. Les permis d'exploration avait été délivrés, en mars 2010, par son administration, alors qu'il était en charge de l'écologie au gouvernement.

6 avril 2011. La contestation enfonce encore le clou

Le collectif national "Gaz et huile de schiste Non Merci!" demande au gouvernement "l'abrogation immédiate des permis existants" et l'interdiction de "l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schistes". Le mouvement appelle à des manifestations dans tous les sites concernés par les permis d'exploration, du 15 au 17 avril 2011.

12 avril 2011. Vers l'interdiction des gaz et pétrole de schiste en France

La proposition de loi de Christian Jacob, député UMP visant à interdire l'exploration et l'exploitation de ces hydrocarbures non-conventionnels bénéficie d'une procédure accélérée. Elle sera discutée au début du mois de mai, et devrait être votée avant la fin juin. Dans la foulée, François Fillon annonce l'annulation des "autorisation déjà données" à des projets d'exploration de gaz de schiste avec les technologies actuelles. Sans s'opposer définitivement à l'exploitation future de ces gisements, le Premier ministre préconise l'étude de nouvelles techniques.

14 avril 2011. Malgré la reculade du gouvernement, les écolos maintiennent la pression

Du 15 au 17 avril, de nombreux rassemblements d'opposants au gaz de schiste se tiendront dans le Sud et l'Est, ainsi qu'en région parisienne. Malgré les dernières annonces du gouvernement, les collectifs ne baissent pas les bras. La coordination nationale contre les gaz de schiste, emmenée par José Bové, continuera de monter front jusqu'à ce que l'exécutif renonce définitivement à ces hydrocarbures.